

Présentation du Super Challenge et des activités de l'athlétisme FSGT

Vous trouverez dans les pages suivantes tout ce qui concerne la 34^e édition du Super Challenge des courses pédestres ainsi que les autres pratiques de l'athlétisme. Comme chaque année, nous vous proposons de nouvelles épreuves afin de varier les plaisirs et de découvrir notre belle région.

REGLEMENT SUPER CHALLENGE FSGT 2015

ART 1 Les clubs FSGT, associations de coureurs à pied et organisateurs d'épreuves pédestres hors stade, ont réalisé un calendrier comprenant des épreuves de notre région, sur lesquelles est établi le classement général du SUPER CHALLENGE.

ART 2 LE SUPER CHALLENGE F.S.G.T. des courses pédestres est ouvert à toutes et à tous, conformément à la réglementation en vigueur.

ART 3 Chaque club est responsable de son organisation et des classements établis. Pour participer à une course, les concurrents s'inscrivent auprès du club organisateur comme pour n'importe quelle course.

ART 4 A l'issue de chaque épreuve, des points seront attribués dans des classements distincts hommes et femmes, toutes catégories confondues, de la façon suivante :

1^{er}/1^{ère} : 300 points, 2^{ème} : 295 points, 3^{ème} : 291 points, 4^{ème} : 288 points, 5^{ème} : 286 points

A partir du/de la 6^{ème}, les concurrents obtiendront : 285 points, 284 points... 3 points, 2 points, et 1 point au/ à la 290^{ème}.

ART 5 Dans les épreuves en relais, seront classés les concurrents des relais Hommes, Autres, Femmes ou Mixtes, cette dernière devant comprendre au moins 2 féminines, tous licenciés FSGT dans un même club. Ils marqueront les points correspondants à la place de leur équipe dans un classement englobant les équipes Hommes et Mixtes pour les hommes, et englobant les équipes Femmes et Mixtes pour les féminines, suivant les barèmes de l'article 4.

Sur les épreuves comprenant plusieurs courses, seules les distances indiquées sur le calendrier officiel seront prises en compte.

ART 6 Pour le classement général final, seules les 7 meilleures performances en points seront retenues. Un classement Scratch MASCULIN et FÉMININ, sera établi. Les 3 premiers et premières de chaque catégorie seront distingués, à condition qu'ils aient participé à 5 épreuves au minimum. En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par leurs meilleures places suivantes.

ART 7 Le SUPER CHALLENGE par équipe se fait sur 9 athlètes (6 masculins et 3 féminines), par totalisation des points retenus au classement individuel de chaque athlète, auquel est ajouté un bonus correspondant au nombre de participations de chaque licencié FSGT du club, même sur les courses où le coureur n'entre pas dans les points.

ART 8 Un bonus de 50 points sera attribué aux athlètes titulaires de la licence FSGT adulte (ou jeune) de la saison en cours. La licence doit être impérativement prise entre le 1^{er} SEPTEMBRE 2014 et le 31 MARS 2015. Toute licence homologuée après cette date ne comptera pas pour l'attribution des points.

ART 9 Les classements finaux du «Tour Provençal des Cross des Familles» et du «Tour de Piste» seront pris en compte conformément aux règlements de ces challenges.

ART 10 Pour récompenser la fidélité et la participation au-delà de la 7^{ème} course, chaque athlète bénéficiera d'un bonus supplémentaire de 10 points par course, avec un maximum de 50 points.

ART 11 La Commission Régionale d'Athlétisme FSGT s'engage à communiquer les classements du SUPER CHALLENGE aux quotidiens régionaux et médias spécialisés.

ART 12 Les clubs organisateurs verseront 0,20 € par coureur avec un minimum de 50 €, s'ils ont moins de 250 rentrants. Ils transmettront par mail les classements au format excel à gmalagoli@numericable.fr le jour-même.

ART 13 Pour tout litige concernant le déroulement du Super Challenge, seule la Commission Régionale d'Athlétisme de la FSGT sera compétente pour statuer.

Coupe de la Montagne et des Trails FSGT

1) PARTICIPANTS

Seuls seront classés dans cette coupe, les licenciés FSGT, et seulement sur les courses postérieures à la date de délivrance de leur licence.

2) CALENDRIER DE LA COUPE DE LA MONTAGNE

Les courses comptant pour cette coupe sont repérées sur le calendrier du Super Challenge dans la colonne Montagne, les points attribués au 1er homme et à la première féminine allant de 130 à 160 suivant la difficulté de la course

3) DECOMPTE DES POINTS

Les points des autres participants seront attribués en fonction des écarts de temps enregistrés à l'arrivée, arrondis à la minute inférieure, retranchés aux points attribués au premier homme et à la première femme suivant le barème précisé dans la colonne Montagne.

4) CLASSEMENTS

Le classement individuel prendra en compte les 5 meilleurs performances de chaque coureur sans aucun bonus quelconque. Toutefois seuls les 2 meilleurs scores à 160 seront conservés et obligatoirement une à 130

Les classements par clubs se feront par l'ajout des points des 4 meilleurs hommes et des 2 meilleures femmes au classement individuel.

5) RECOMPENSES

Elles seront attribuées lors de la remise des récompenses du Super Challenge. Les récompenses par clubs seront prédominantes; néanmoins les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes, toutes catégories confondues seront également récompensés.

6) LITIGES

La commission FSGT est seule compétente pour régler tout litige qui pourrait subvenir dans cette compétition, et adapter les règles en conséquence.

Challenge des Comités d'Entreprises FSGT Courses Pédestres

1) - Pour participer au challenge Entreprises, les clubs ou Comités d'entreprises devront être affiliés à la FSGT en catégorie 2 ou 3.

2) - Les coureurs participent normalement au Super Challenge et aux championnats régionaux ou nationaux, avec le club qui leur a délivré la licence FSGT (Local ou entreprise). Ils sont également classés dans le Challenge Entreprises pour celle où ils travaillent effectivement (y compris leurs ayant droits : conjoint, enfants).

3) - Ce sont les Comités d'entreprises qui doivent nous préciser éventuellement quel club les représente et nous attester de l'appartenance des coureurs à leur entreprise

4) - Le classement de ce challenge sera établis en totalisant les points des 4 meilleurs hommes et 2 meilleures femmes de chaque entreprise plus les points de bonus liés à la participation.

5) - En ce qui concerne les épreuves en relais, les coureurs licenciés FSGT dans des clubs différents mais travaillant dans la même entreprise seront également classés, au Super Challenge et au Challenge Entreprises.

6) - Les Clubs d'entreprises seront classés à la fois au Super Challenge et au Challenge Entreprises.

Coordonnées des Comités Départementaux FSGT de la région

La FSGT est une Fédération Omnisports forte de 200000 adhérents dont près de 1800 coureurs à pied dans une soixantaine de clubs en région PACA.

Son but est de proposer un sport convivial sans enjeu financier, mais uniquement pour le plaisir de tous, quels que soient l'age et le niveau des participants.

Organisateur du super Challenge : ligue Alpes Méditerranée FSGT (mêmes coordonnées que le comité 13)

04 et 05 : Franck Chaboud Impasse St Exupéry - 05130 Tallard, (06.20.32.69.14), contact@05.fsgt.org

06 : 27 Rue Smolett, 06300 Nice (04 93 89 74 53), contact@06.fsgt.org, fsgt06.fr

13 : 10 Rue Girardin, 13007 Marseille (04 91 59 86 10), info@fsgt13.com, fsgt13.com

20 : J.P. Giudicelli, Les Grenadines BIE – Rés des Iles 20000 Ajaccio (06 17 84 70 80), contact@20.fsgt.org

30 et 48 : Bernard Devaux, Mas Fally, 30360 Montfaucon, (04 66 83 65 52), contact@30.fsgt.org

34 : Maison des Sports, Zac Pierre Vives, BP7250, 340086 Montpellier Cedex 4 (04 67 67 40 93), contact@34.fsgt.org

83 : Georges Aillaud, 1396, route des Oratoires - 83330 Ste Anne du Castellet, (06.22.03.27.75), contact@83.fsgt.org

84 : Serge Laroche, 767, Chemin des Pompes - 84700 Sorgues (04.90.39.08.63), contact@84.fsgt.org

Trouver un club FSGT

De nombreux clubs locaux ou d'entreprises de notre région pratiquent l'athlétisme au sein de la FSGT.

Il y en a un sûrement près de chez vous !

CLUBS	COMMUNES	Téléphone	Mail
AMC AUBAGNE	AUBAGNE	06.20.63.69.60	amc.aubagne@gmail.com
APPEL DES CENT	AUBAGNE	04.42.03.58.38	f.fuentes@laposte.net
FC AUREILLE	AUREILLE	06 48 45 19 67	jeflo28@hotmail.com
LES FOULEES DE LORIOT	AURIOL	06.31.57.98.98	lesfouleesduloriot@orange.fr
AS CASINO LES MILLES	AIX EN PROVENCE	04.42.78.68.15	alamouri@club-internet.fr
FC BARBENTANE	BARBENTANE	06.34.37.83.00	footingclubbarbantane@yahoo.fr
AS CARNOUX JOGGING	CARNOUX	06.20.72.55.07	carnoux.jogging@free.fr
ACF CASSIS	CASSIS	04.42.01.26.89	catherine.mortelette@orange.fr
TRAIL CLUB DES FOUS	CEYRESTE	06 13 08 40 00	trailclubdesfous@gmail.com
CHRONO LIBRE	CHATEAUNEUF	06.30.64.40.82	joggchronolibre@aol.com
FOS OLYMPIQUE CLUB	FOS SUR MER	06.36.69.24.91	fos.foc@free.fr
COURIR A FUVEAU	FUVEAU	06.07.01.69.05	courirafuveau@yahoo.fr
CE ALUMINUM PECHINEY	GARDANNE	04.42.65.23.59	jy.fauchon@laposte.net
CLES GARDANNE	GARDANNE	04.42.51.48.08	cles-gardanne@neuf.fr
ATHLE SPORT	GIGNAC	06.21.01.06.54	athlesport.gignac13@orange.fr
MAISON POUR TOUS	ISTRES	04.42.55.53.22	mptistres@orange.fr
ELAN LAMBESCAIN	LAMBESC	04.42.92.87.25	elan.lambescain@gmail.com
LE BOL D' AIR BARBENAIS	LA BARBEN	06.64.23.62.79	laurima@infonie.fr
OC COUREURS PEDESTRES	LA CIOTAT	06.18.41.49.39	demuru.mario@neuf.fr
LA FARE SPORT NATURE	LA FARE	04.90.42.55.02	trailsainterosalie@neuf.fr
AS ROVE OMNISPORT	LE ROVE	04.91.09.99.45	gymnase5@wanadoo.fr
COURIR AU ROVE	LE ROVE	06.15.03.44.47	bernard.lambert953@orange.fr
AMICALE DES PENNES	LES PENNES MIRABEAU	04.42.80.51.67	amicale.pennesmirabeau@orange.fr
AIRBUS HELICOPTERS	MARIGNANE	04.42.85.85.53	claud.zoppardo@eurocopter.com
ASC PLAISIR MARSEILLAIS	MARIGNANE	06 34 40 09 64	stephanedalia@hotmail.fr
ACP MARSEILLE	MARSEILLE	04.91.60.26.19	acphocean@wanadoo.fr
AIL BLANCARDE	MARSEILLE	04.91.85.83.40	ail.blancarde@free.fr
ALTERGIS	MARSEILLE	04.96.15.14.50	c.lopez@altergis.com
AS CE CMA-CGM	MARSEILLE	04 88 91 16 46	mrs.hgarabedian@cma-cgm.com
AS COURIR EN FRANCE	MARSEILLE	04.96.10.08.10	cef@marathonien.fr
AS HOPITAL ST JOSEPH	MARSEILLE	04.91.80.69.95	jpcoll@hopital-saint-joseph.fr
AS HOSPITALIERS MARSEILLE	MARSEILLE	04.91.38.30.14	lucas.belmonte@ap-hm.fr
AS REALTOR	MARSEILLE	04.91.57.95.74	denis.giraud@eauxdemarseille.fr
ASM VIEUX PORT	MARSEILLE	06.32.87.19.98	gmalagoli@numericable.fr
CSM BOIS LUZY	MARSEILLE	04.91.06.47.69	csmb-foot@wanadoo.fr
CSP CONSEIL GENERAL 13	MARSEILLE	04.91.21.25.86	fabrice.logghe@cgl3.fr
ENDURANCE 13	MARSEILLE	04.91.89.88.78	fernandezxa@wanadoo.fr
ESPORT PROVENCAL	MARSEILLE	06 89 85 56 97	raoul.viger@club-internet.fr
FC NATIONAL CRIMEE	MARSEILLE	06.74.00.63.04	yves.bertrand6@wanadoo.fr
FRONTRUNNERS	MARSEILLE	06.85.46.21.69	president@frontrunnersmarseille.org
KM42195 MARSEILLE	MARSEILLE	06.27.72.29.38	km42195marseille@gmail.com
MARSEILLE PASSION	MARSEILLE	06.75.77.70.27	chris.kane@bmail.com
MARSEILLE TRAIL CLUB	MARSEILLE	06 18 43 36 04	pascale.montillot@orange.fr
MASSILIA MARATHON	MARSEILLE	06.18.01.50.03	michelparra@free.fr
SC PORT AUTONOME	MARSEILLE	04.91.39.47.11	philippe.magliozzi@wanadoo.fr
SLP MARSEILLE	MARSEILLE	04.91.59.86.16	remi.fsgt13@orange.fr
TOP COURIR MARSEILLE	MARSEILLE	06.11.89.25.97	napolitanojoco@free.fr
TRAIL CLUB DE PROVENCE	MARSEILLE	06.19.27.48.27	pierre.kaftandjian@gmail.com
USC MARSEILLE	MARSEILLE	04.91.67.90.29	clhuard@wanadoo.fr
USTM - RTM	MARSEILLE	04.91.10.58.00	clubustmjogging@hotmail.com
SLC MARTIGUES	MARTIGUES	04.42.81.70.73	slcmartigues@hotmail.fr
JOGGING CLUB MARTIGUES	MARTIGUES	06.71.30.82.91	v.eric13@hotmail.fr
LES FOULEES DE L'OLIVIER	MOURIES	04.90.47.59.13	jj.dlt@wanadoo.fr
LES FOULEES PELISSANNAISES	PELISSANNE	06.10.96.44.09	fouleesp13@gmail.com
MJC PLAN DE CUQUES	PLAN DE CUQUES	04.91.68.04.91	mjcplandecuques@free.fr
FOULEE PORT de BOUC	PORT DE BOUC	06.03.99.26.74	dnrecouvreur@orange.fr
KILOMETRE 610	PUY STE REPARADE	06 15 12 12 47	rscp610@yahoo.fr
ROQ TRAIL ATTITUDE	ROQUEVAIRE	06 07 91 60 80	palmieri.p@neuf.fr
LES SEMELLES USEES	ROGNAC	06 8644 48 70	semelles.usees.courses@gmail.com
FOULEE SALONNAISE	SALON	04.90.45.08.21	marie-do29@live.fr
COURIR A SAUSSET	SAUSSET LES PINS	06.14.08.64.91	edlopeo@wanadoo.fr
USC SEPTEMES	SEPTEMES LES VALLONS	04.42.89.68.50	gerardguerrero@ymail.com
AC ST REMY	ST REMY	06.68.30.50.11	jean-paul.gibelin0775@orange.fr
ATSCAF ST VICTORET	ST VICTORET	04.42.89.02.51	HerveAlvarez@aol.com
A NOUS LA VICTOIRE	ST VICTORET	06.14.18.63.42	nki28@hotmail.fr

AS DECLIC 04	L'ESCALE (04)	06.80.02.26.23	franck.ghisalberty@bbox.fr
UNION SPORTIVE DE LA BLANCHE	SEYNE LES ALPES (04)	04.92.34.86.07	usbseyne@orange.fr
GUILLESTRE TRAIL CLUB	GUILLESTRE (05)	06.26.62.56.49	pvaffides@free.fr
TEAM CHAMPSAUR NATURE	ST BONNET (05)	04.92.46.94.50	g.bourneix@free.fr
ASTAM	NICE (06)		karimphan@hotmail.fr
ASOA ANTIBES	ANTIBES (06)	04.93.74.23.84	asoacub@9online.fr
SPORT ANTIPOLIS MARATHON	VALBONNE (06)	06.25.65.27.87	philippeberger@sfr.fr
CSM LA SEYNE	LA SEYNE (83)	04.94.30.61.57	csms@wanadoo.fr
RAID AVENTURE 83	ROQUEBRUNE SUR ARGENS	06.24.56.69.32	contact@raidaventure83.org
FOULEE DU CHASSELAS	LE THOR (84)	06.09.36.03.51	gerardreboul@sfr.fr
LES COUREURS DE LA FALAISE	JOUCAS (84)	04.90.05.76.12	albertini.jb@orange.fr

Les championnats de France FSGT 2015

CROSS COUNTRY	Minimes à Vétérans	08 Mars 2015	HERGNIES (Nord)
SALLE	Minimes à Vétérans	22 Mars 2015	VAL DE REUIL (Eure)
PISTE	Seniors 2-Vétérans	20 et 21 juin 2015	SAINT OUEN (Seine St Denis)
ÉPREUVES COMBINÉES	Minimes à Vétérans	27 et 28 juin 2015	AUBY (Nord)
PISTE	Minimes à Seniors 1	27 et 28 juin 2015	AUBY (Nord)
COURSE NATURE/TRAIL	Juniors à Vétérans	18 octobre 2015	LA ROCHE D'OETRE (Orne)
10 KM ET SEMI MARATHON	cadets à vétérans	Non déterminé	

7^e Tour Provençal des Cross des Familles FSGT

Comme chaque année, le Tour Provençal des Cross des Familles viendra agrémenter l'hiver. Débuté le 22 novembre à Marignane et le 29 novembre à Plan de cuques, ce tour se poursuivra le 24 janvier à Fos, le 1^{er} février à Marignanes (Cross du Grand Parc, Régionaux FSGT). La finale aura lieu le 25 avril à Marseille (Palais du Pharo)

Les principales caractéristiques de ces cross (hormis ceux supports de championnats) :

Courses pour toutes les catégories

L'inscription, gratuite se fait une seule fois pour toutes les courses, le dossard plastifié étant conservé par les coureurs,

Il n'y a aucune récompense sur chaque épreuve,

Des classements individuels, par clubs mais aussi par familles prenant en compte les 4 meilleurs résultats seront établis et feront l'objet de récompenses à l'issue du dernier cross.

Une course sans dossard, dénommée Relais des familles sera également proposé faisant participer en même temps parents et enfants.

Nous avons pu mettre en place ce challenge grâce aux clubs et villes volontaires pour organiser ces cross:

l'ATSCAF St Victoret, le SLC Marignanes, Le Fos Olympique Club, la MJC Plan de Cuques, l'Amicale des Pennes Mirabeau et le CLES Gardanne

